



Communiqué de presse FSU Champagne-Ardenne

Nous avons été alertés par des collègues non-titulaires de **non-renouvellements de contrat de travail et de non-recrutements jusqu'à la fin de l'année civile 2024** dans les écoles, collèges, lycées et CIO de l'académie de Reims, alors que les besoins existent toujours dans les établissements.

Il serait aussi parfois envisagé, unilatéralement par l'administration de certains établissements, de **diminuer la quotité de service de certains des personnels non-titulaires**. Cela signifierait une baisse de leur salaire immédiate et conséquente. C'est une mise en danger des agents non-titulaires qui ne pourront plus payer leurs charges fixes.

De plus, cela signifie que l'Éducation nationale ne sera plus en capacité d'assurer un service public pour tous les jeunes de l'académie. Il y aura donc une rupture d'égalité dans l'accessibilité à la formation et à l'éducation, selon le nombre de postes laissé vacants dans les établissements.

Il serait prévu de recontacter certains des non-titulaires en janvier 2025 mais entre temps ces personnes, qui n'auront aucun salaire pour vivre, vont devoir rechercher du travail et seront donc peut-être indisponibles pour reprendre leurs fonctions dans les établissements dès que les recrutements seront à l'ordre du jour. Quel gâchis ! Quel manque de respect pour ces personnels !

Pour rappel, la FSU demande un plan de titularisation pour que les personnels non-titulaires qui travaillent dans les établissements scolaires puissent obtenir le statut de fonctionnaires grâce à des formations et des concours spécifiques. Nous demandons aussi un plan de recrutement sur plusieurs années pour éviter que des postes restent vacants.

Reims, le 26/11/2024